

Remerciements à la mairie, au Conseil Départemental, aux services techniques municipaux, à la ligue de l'enseignement, aux commerçants, artisans et PME de la pointe Nord Médoc, aux correspondants de presse locale et radio « aqui FM », aux adhérents et particulièrement à ceux qui œuvrent bénévolement pour toutes nos activités.

Monsieur Xavier Pintat, maire de Soulac, nous assure de son soutien moral et financier. La municipalité est reconnaissante des actions culturelles de l'association.

1. Rapport moral du Président ; **approuvé à l'unanimité**
2. Rapport d'activités par la Secrétaire ; **approuvé à l'unanimité**
3. Rapport financier du Trésorier et rapport du vérificateur aux comptes **approuvés à l'unanimité**
4. Modification des articles 3 et 9 des statuts de l'association ; **approuvé à l'unanimité**
5. Modification des tarifs d'adhésion : adulte 15 €, couple 25 €, 10 € sur simple demande

Article 3 modifié- adresse

Le siège de l'association est fixé à Soulac-sur-mer, chez le (la) secrétaire de l'association. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.

Article 9 modifié - conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de 12 membres au plus, élus par l'assemblée générale statutaire.

Projets d'activités pour 2019 :

19 janvier : 3^{ème} nuit de la lecture

15 février : Lecture roman « En avant, route ! » de Alix de Saint-André

23 mars : Soirée irlandaise avec l'Orchestre Leslie Ryan et le Cordouan Country Club

26 avril : Concert avant FDL

27 et 28 avril : FDL (partenariat avec Océanesque pour la communication)

Intervention au collège

Soirées : Bobby Lapointe, poésies d'Aragon

Atelier d'écriture

Le partenariat avec la **bibliothèque** continue.

Idées de sorties :

- Saintes (deux jours et nuitée à l'abbaye aux Dames)
- Citadelle de Blaye, l'île nouvelle
- Visite-conférence avec l'office de tourisme de Bordeaux
- Musées de Bordeaux, cité Darwin

Budget prévisionnel 2019 (voir feuille annexe)

Tiers sortant du Conseil d'Administration à renouveler :

Tiers sortant : Monique Blaess, Maïza de la Guigneraye-Baxerres et Catherine Haas. Chrystèle Desmarais est démissionnaire. Les membres sortants sont éligibles et réélus à l'unanimité.

Une candidature : M. Michel Roger. Il a été élu à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration est composé comme suit :

Mesdames Monique BLAESS, Marie-Pierre BUILLES, Maïza de LA GUIGNERAYE-BAXERRES, Catherine HAAS, Marie-Christine JANAUD, Françoise MARCHÉ et Nicole NADAU

Messieurs Christian HAAS, Robert LAGADEUC et Michel ROGER.

Le conseil d'administration se réunit juste après l'AG pour élire le bureau.

19h30 : fin de l'assemblée générale. Un apéritif est offert aux participants, suivi d'un repas à "l'Arbousier" pour les personnes inscrites.